Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la Santé et Michèle Delaunay, Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie ont reçu ce jeudi 12 décembre 2013, le **rapport relatif à la politique du médicament en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes**
(EHPAD) réalisé par Philippe Verger, directeur adjoint au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Limoges et professeur associé de l'Institut d'Administration des Entreprise (IAE) de Limoges.

L'ensemble des acteurs de la chaîne du soin et de l'accompagnement a été mobilisée pour la réalisation de ce rapport. Marisol Touraine et Michèle Delaunay saluent cette mobilisation collective au service de la qualité.

Les constats qui sont dressés en matière de consommation de médicaments chez les personnes âgées sont particulièrement significatifs : les personnes de plus de 65 ans représentent 16 % de la population française mais environ 40 % de la consommation de médicaments en ville. Autre exemple, en EHPAD, une personne âgée consomme en moyenne sept molécules par jour.

Cette consommation a des conséquences lourdes en matière de santé publique. Les effets indésirables qui en découlent (iatrogénie) seraient ainsi responsables de plus de 10 % des hospitalisations chez les personnes de plus de 65 ans et de près de 20 % chez les octogénaires.

La politique du médicament à destination des personnes âgées constitue donc un enjeu crucial en matière de santé et de qualité de vie pour les personnes âgées, mais également en matière de gestion du risque par l'assurance maladie.

Face à ce constat, le rapport réalisé par Philippe Verger propose plusieurs pistes pour améliorer la qualité des soins, promouvoir le juste soin aux résidents et agir sur les pratiques professionnelles qui sont au cœur de la politique du médicament en établissement.

Les ministres sont pleinement mobilisées pour garantir un accompagnement adapté à chacun, agir sur le bon usage du médicament et favoriser les alternatives aux médicaments lorsque c'est possible..

Marisol Touraine et Michèle Delaunay lanceront ainsi prochainement un plan d'action pour une politique du médicament adaptée aux besoins des personnes âgées qui s'appuiera sur les analyses et propositions de ce rapport ainsi que sur d'autres travaux récents, conduits notamment par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). L'ambition de ce plan d'action s'inscrira dans le projet de Loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement. Ses objectifs et orientations seront partagés à l'occasion de la concertation lancée sur ce projet de loi.